

LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 16 FEVRIER 2016

SOMMAIRE

- 1) Plus jamais ça
- 2) Il dénonce
- 3) Un risque inquiétant
- 4) Ils réfléchissent de temps en temps
- 5) Il sent le vent venir
- 6) Un dimanche pas comme les autres
- 7) Des critiques tardives...

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Un remaniement aux antipodes des attentes des Français



Jean-Vincent Placé a eu son maroquin. Il en rêvait. Il ne pensait qu'à ça. Beaucoup n'ont pas résisté à dire qu'il s'était enfin placé, et il paraît difficile de leur reprocher cette boutade tant l'ambition du sénateur était devenue grotesque. Il rejoint un navire à la dérive, inopérant, dysfonctionnel, mais il aurait rejoint n'importe quel navire pourvu qu'il eût pu se faire appeler « Monsieur le ministre » en montant à son bord, car l'usage veut que l'on appelle comme cela les secrétaires d'État aussi. Pourquoi François Hollande l'a-t-il nommé ? Pour ses compétences en matière de « réforme de l'État et de simplification » (c'est son domaine d'attribution) ? Pour ses compétences tout court ? Ou simplement parce que cela lui permet de torpiller une candidature écologiste en 2017 ? Je vous laisse deviner. Une bonne réforme de l'État pourrait consister, par exemple, à supprimer le Sénat, où est élu M. Placé, mais alors ce dernier n'aurait pas pu devenir ministre ! Avec cette nomination, le serpent de l'administration pléthorique se mord la queue.

Quatre ans déjà, et rien

Le président de la République a fait l'exégèse de ses décisions dans une interview qui est passée inaperçue et dont on n'a rien retenu. Or c'est déjà bientôt la fin du quinquennat ! Comme le temps passe ! François Hollande est un peu comme un lycéen qui aurait assuré toute l'année au conseil de classe qu'il allait s'y mettre et qui, finalement, n'aurait jamais commencé à travailler. La procrastination est une douce inclination naturelle de l'homme, propice à la poésie et au rêve, mais, si l'on y est enclin, on ne vise pas les plus hautes fonctions de l'État. Quatre ans déjà, et rien : aucune réforme majeure, aucun résultat positif et aucun éclat, aucune victoire - même symbolique -, rien. La gestion des affaires courantes, de petits ajustements ici et là, des actrices de cinéma dans les voyages diplomatiques et des discours ad nauseam, rarement inspirés ni déterminants.

La vie publique souffre de ces comportements. Ils démonétisent la parole politique et habituent à l'inertie de l'État, qui ne sait plus ni se réformer ni agir, qui semble toujours débordé et surchargé tout en paraissant tourner au ralenti. Qui défend encore l'idée selon laquelle l'administration pourrait être efficace ? qu'elle pourrait se penser comme étant au service des citoyens, au lieu de croire que ce sont les citoyens qui doivent se plier à toutes ses exigences ? que l'État peut être performant, juste, à l'écoute des protestations et

des sollicitations des contribuables, soucieux de leur assurer, dans des délais brefs et sans formalismes inutiles, les services dont il a la charge, et de ne pas les taxer indûment ? Ces manœuvres politiciennes, ces débats sans fin sur des mesures et des principes, comme la déchéance de nationalité, qui devraient voir s'affronter des constitutionnalistes dans des revues de droit et non l'ensemble de la classe politique, ces grandes déclarations sans suite, comme celles d'Emmanuel Macron qui parle comme Donald Trump mais participe à un gouvernement qui agit comme Robert Hue, et ces ministres qui se maintiennent à leur poste alors qu'ils ne trouvent pas de solution aux problèmes, pourtant de première importance, qui leur sont soumis, comme Stéphane Le Foll vis-à-vis des agriculteurs et des éleveurs, tout cela affaiblit notre pays sous tous les angles, affaiblit sa démocratie mais aussi son économie, le niveau et la qualité de vie des Français qui sont en train de devenir les citoyens d'un pays pauvre, et qui sont déjà devenus les citoyens pauvres d'un pays en grave déclin.

La responsabilité est donc, désormais, du côté de l'opposition, puisque le système est ainsi fait qu'il paraît très peu probable qu'un candidat issu de la société civile puisse émerger avec des chances réelles de l'emporter. Le conseil national des Républicains, ce week-end, n'a pas laissé apparaître que les différents candidats soient conscients de l'immense attente des Français, exaspérés par l'impotence de leur administration et de leurs gouvernants. La radicalité, la vraie, est aujourd'hui la seule voie possible pour qui veut gagner la primaire en 2016 et l'élection en 2017.

Le Point

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Remaniement : Jack Lang dénonce «l'immoralité» d'Emmanuelle Cosse

Par La rédaction de Mediapart

L'ancien ministre a fustigé ceux, au sein du nouveau gouvernement, « qui hier étaient les contempteurs les plus durs du président de la République et du gouvernement (...) et aujourd'hui s'installent dans leurs fonctions comme si de rien n'était ».

L'ancien ministre socialiste Jack Lang a dénoncé, lundi 15 février sur France Inter, « l'immoralité » de nouveaux membres du gouvernement et visé nommément l'écologiste Emmanuelle Cosse, nommée jeudi lors d'un remaniement qui relève selon lui du « replâtrage ».

Le président de l'Institut du Monde arabe, figure du double septennat de François Mitterrand (1981-1995), a ironisé sur la « French touch » en manière de formation de gouvernements.

« On a un génie particulier : en quelques heures, entre deux portes, on change un gouvernement », a-t-il dit. « En Allemagne on prend deux mois, ils sont sérieux, solides. Ici en France, tout à coup il y a un truc qui craque et puis on change deux ou trois têtes. D'où le sentiment d'un replâtrage. »

Jack Lang a déploré une instabilité ministérielle qui s'est soldée par la succession de trois ministres de l'éducation, trois ministres de la culture et trois ministres du logement en trois ans, incompatible avec la nécessité de réformes.

Il a estimé que le remaniement de jeudi n'était pas nécessaire et qu'il aurait suffi « d'aménager à la marge » le gouvernement après la nomination du chef de la diplomatie Laurent Fabius à la présidence du Conseil constitutionnel.

« Plus grave encore dans ce remaniement, c'est l'immoralité de certains personnages, qui hier étaient les contempteurs les plus durs du président de la République et du gouvernement (...) et aujourd'hui s'installent dans leurs fonctions comme si de rien n'était », a déclaré l'ancien ministre.

« Alors j'espère qu'au moins ils vont être

solidaires », a-t-il poursuivi. « Il faut en effet que Mme Emmanuelle Cosse sache, comprenne qu'un gouvernement, c'est une équipe et donc qu'elle tire dans le même sens. »

L'ex-secrétaire nationale d'Europe Ecologie-Les Verts, qui s'est mise en retrait de son parti, est entrée au gouvernement avec deux autres écologistes, transfuges d'EELV, Barbara Pompili et Jean-Vincent Placé. Elle est ministre du logement.

Jack Lang, qui fut ministre de la culture s'est dit au passage « un peu » choqué que Fleur Pellerin, qui occupait cette fonction dans le gouvernement sortant, ait été « éjectée » sans préavis et informée de son sort « à la dernière minute ».

« Les rapports humains, ça compte aussi, le respect des personnes, et je n'ai pas trouvé très correcte la façon dont elle a été éjectée », a souligné Jack Lang.

(Reuters)

mediapart.fr

III) Yves Sintomer : "La France peut évoluer vers un régime autoritaire"



Par Pascal Riché

Selon le politiste, la France offre des "signes inquiétants" d'une tentation autoritaire, et c'est le pays occidental le moins bien immunisé contre une telle dérive.



Yves Sintomer Cyril Frésillon, CNRS

Yves Sintomer, professeur de sciences politiques à Paris 8, spécialiste de la démocratie participative et délibérative, a surpris son auditoire mardi 9 février, lors d'une conférence sur l'avenir de la démocratie à l'UCL (University College of London), en affirmant qu'il n'était pas à exclure de voir la France évoluer rapidement vers un régime autoritaire. Il déroule ici son raisonnement.

Vous avez récemment déclaré, lors d'une conférence à Londres que, parmi les pays occidentaux, la France était celle qui risquait le plus de verser dans un régime autoritaire. Comment en arrivez-vous à une telle conclusion ?

- Notre conférence portait sur l'avenir des démocraties. Nos vieilles démocraties, en Europe et en Amérique du Nord, traversent une crise de légitimité profonde, marquée par une défiance de plus en plus importante vis-à-vis des gouvernements et des élites. L'idée que nos systèmes, inventés au XVIIIe siècle, pourraient résister sans changement à cette crise n'est pas crédible, compte tenu de l'ampleur des mutations auxquelles la politique doit aujourd'hui faire face.

Il est également illusoire de miser sur un retour en arrière, que ce soit vers un système fondé sur la compétition entre de grands partis de masse intégrant les couches populaires et dotés d'idéologies ou vers un système communiste, idée que caresse des philosophes en vogue comme Giorgio Agamben, Alain Badiou ou Slavoj Zizek. Ni statu quo, ni retour en arrière, nos démocraties représentatives vont donc muter.

Muter dans quel sens ? Quels sont les scénarios possibles ?

- Trois scénarios me semblent réalistes. Le premier est celui qu'on appelle "la post-démocratie", une notion développée par le sociologue et politologue britannique Colin Crouch. C'est un système dans lequel, en apparence, rien ne change : des élections libres continuent d'être organisées, la justice est indépendante, les droits individuels sont respectés. La façade est la même, mais la souveraineté réelle est ailleurs. Les décisions sont prises par les directions de grandes firmes, les acteurs des marchés, les agences de notation, ou par des organes technocratiques... En Europe, nous sommes déjà engagés dans cette direction.

Second scénario, plus heureux, celui d'une "démocratisation de la démocratie" : on vivrait

alors un renforcement du politique face à l'économique, avec une participation citoyenne plus active. La démocratie se renforcerait sous des formes participatives et délibératives variées.

Troisième scénario, celui de l'autoritarisme. Il ne s'agit pas de dictature, mais de systèmes où, à la différence de la post-démocratie, la façade est remaniée : les élections existent mais la compétition électorale est restreinte ; les libertés (d'expression, d'association, d'aller et venir, de la presse...) sont amoindries par des lois liberticides ; la justice est moins indépendante... C'est la pente qu'ont pris les Russes, les Hongrois, les Polonais, les Turcs, et qu'on retrouve ailleurs, en Equateur ou au Venezuela par exemple. En Asie du Sud-Est, plusieurs régimes non-démocratiques sont allés ou vont, par une libéralisation très contrôlée, vers un tel modèle : je pense à Singapour ou à la Chine, deux pays où les droits y sont restreints.

En Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, c'est la France qui offre le plus de signes indiquant que ce scénario est possible. Même s'il n'est pas le plus probable.

Qu'est-ce qui vous fait penser cela ? Les décisions prises après le 13 novembre ?

- Des digues ont sauté, sur les questions sécuritaires ou sur l'immigration, lors de la dernière campagne présidentielle, puis plus récemment avec les réactions aux attentats. Je pense à la question de la déchéance de la nationalité, à la prolongation de l'Etat d'urgence, à un certain repli sur un modèle national mythifié, dont la laïcité est la valeur cardinale. La pente sur laquelle s'est engagée la presque totalité de la classe politique française, droite et gauche, est assez inquiétante. La xénophobie s'accroît. Une vision fantasmatique de l'Europe s'impose. Et on s'engage dans des aventures militaires qui n'ont généralement guère de sens.

Parallèlement, le FN continue de progresser et même si l'élection de Marine Le Pen à l'Elysée n'est pas probable, elle ne peut plus être exclue. Imaginez une situation où la gauche et la droite sont divisés, et Marine Le Pen arrive largement en tête au premier tour, se retrouve face à François Hollande au second... Nul ne peut aujourd'hui pronostiquer à 100% une défaite du FN.

Pourquoi selon vous le terreau français est plus propice à l'émergence de réflexes autoritaires ? C'est un héritage bonapartiste ? Ou notre

conception de la République comme "moule" de la société ?

- La France a moins d'antigène contre les régimes autoritaires qu'une démocratie libérale comme le Royaume-Uni. Par ailleurs, l'Allemagne, du fait de l'histoire qu'elle a traversée et du travail qu'elle a fait sur elle à partir des années 1960, est mieux immunisée contre ce risque. Il existe des petits partis d'extrême droite, mais la société allemande est très hostile à ces idées autoritaires. La Cours suprême de Karlsruhe est très efficace lorsqu'il s'agit de défendre les libertés publiques, bien plus que le Conseil constitutionnel français.

De son côté, la France est une ancienne puissance coloniale qui a été au centre du monde, et supporte mal d'avoir perdu cette place. La Grande-Bretagne, elle aussi, a été au centre du monde, mais elle s'adapte mieux à la globalisation. La France a, pour sa part, loupé le tournant de la globalisation, ce qui ajoute encore à sa crise d'identité. Sa santé économique est fragile et ce qu'elle produit, à la différence de l'Allemagne par exemple, est peu adapté face à l'essor de la concurrence des pays émergents.

Enfin, la France a montré que lors de période difficiles, elle pouvait vite avoir des réflexes autoritaires : Vichy, la guerre d'Algérie... L'ensemble des crises que nous traversons, la crise de défiance, les legs du passé, tout cela forme un cocktail explosif. L'Europe occidentale vit une période de grosses eaux, avec des crises qui se télescopent : crise économique, crise des réfugiés, crise des Etats-nations face à la globalisation, crise des partis politiques... Notre pays n'est pas particulièrement bien placé pour les affronter.

Que faire pour conjurer le risque d'une dérive autoritaire ?

- Il faudrait d'abord une classe politique à la hauteur. Par rapport à celle des pays voisins, elle est faible, du fait de la manière dont elle est formée et de sa distance vis-à-vis du peuple. Cela passe par une réforme institutionnelle.

Second champ d'action, la question de l'identité. Nous sommes une société multiculturelle, nous sommes une puissance moyenne, les pouvoirs de notre Etat-nation connaissent des limites : il faut le reconnaître et agir en conséquence.

Pour des pays fédéraux ou très décentralisés, comme l'Espagne ou l'Allemagne, il est plus

facile comprendre le modèle européen et de s'y adapter. Pour la France, cela demande plus d'efforts.

Nous avons besoin d'un sursaut économique. On cherche actuellement à surmonter les blocages, mais c'est un travail à la marge. Enfin, il faut mettre fin aux grands écarts entre les discours et les actes. Par exemple, le gouvernement vante l'idée d'une réorientation profonde de nos politiques écologiques lors de la COP21, mais concrètement, les mesures prises sont très modestes. Ces comportements schizophrènes sont lourds de dangers, car ils contribuent à l'effondrement de la confiance dans la politique.

Propos recueillis par Pascal Riché

nouvelobs.com

IV) Vers une réforme du licenciement économique ?



Par Jean-Christophe Chanut



Le futur projet de loi sur le droit du travail défendu par Myriam El Khomri va-t-il revenir sur les "causes" admises pour procéder à un licenciement économique? (Crédits : © Charles Platiau / Reuters)

Dans le cadre du futur projet de loi sur le droit du travail, le gouvernement réfléchirait à mieux définir dans le Code du travail les "causes" admises pour procéder à un licenciement économique afin de sécuriser les procédures.

La future loi de Myriam El Khomri modifiant le droit du travail va-t-elle toucher aux règles encadrant les licenciements économiques ? Selon le quotidien Les Echos, ce n'est pas impossible... mais pas encore certain, un arbitrage de l'exécutif est attendu. Il faut dire que le sujet est hautement sensible politiquement et juridiquement très délicat. Et les conséquences d'une telle réforme ne sont pas forcément très faciles à appréhender. On comprend donc les hésitations du gouvernement.

Selon Les Echos, le projet de loi voudrait mieux définir les "causes" admises pour procéder à un licenciement économique. Une façon d'inciter les entreprises à recruter sous contrat à durée indéterminée (CDI) en leur donnant davantage de garanties sur les motifs économiques « réels et sérieux » qui pourraient entraîner la rupture du CDI. Une vieille revendication patronale. Medef et CGPME suggèrent même que des motifs de rupture préétablis figurent dans le contrat de travail. Par exemple, un licenciement économique serait fondé si l'entreprise subit pendant trois ou quatre trimestres consécutifs une baisse de son chiffre d'affaires. Ainsi, le salarié saurait à quoi s'en tenir dès la conclusion de son contrat.

Prévoir plus précisément la "cause" d'un licenciement économique

C'est un peu sur cette idée que plancherait le gouvernement. Il regarde ainsi ce qui se passe en Espagne en la matière. Depuis la réforme du marché du travail espagnol en 2012, une entreprise peut procéder à un licenciement économique si elle rencontre « des difficultés persistantes ». Et le droit espagnol définit la persistance par : « la diminution sera persistante si, durant trois trimestres consécutifs, le niveau de recette ordinaires ou de recettes provenant des ventes de chaque trimestre est inférieur au niveau enregistré lors du même trimestre de l'année précédente ». Certes, il n'est pas du tout certain que le projet de loi reprenne à l'identique la définition espagnole. Mais, l'idée serait de « sécuriser » un licenciement économique en prévoyant un critère économique large basé sur la chute de l'activité et/ou du chiffre d'affaires. L'employeur pourrait alors se « réfugier » derrière ce critère pour justifier le licenciement.

Mais alors attention aux contentieux sur la contestation par le salarié du caractère structurel de la dégradation de la situation économique de l'entreprise, sur le versement éventuel de dividendes aux actionnaires, sur la rémunération des dirigeants, etc. Et en cas de retour à bonne

fortune, le salarié licencié disposera-t-il d'une priorité de réembauche ?

La notion de "sauvegarde de la compétitivité" dans le Code du travail?

Toujours selon Les Echos, le gouvernement explorerait une autre piste.

Rappelons que, actuellement, le Code du travail définit ainsi le licenciement économique:

« Constitue un licenciement pour motif économique le licenciement effectué par un employeur pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne du salarié résultant d'une suppression ou transformation d'emploi ou d'une modification, refusée par le salarié, d'un élément essentiel du contrat de travail, consécutives notamment à des difficultés économiques ou à des mutations technologiques ».

Il s'agit là de la définition légale. Mais la jurisprudence a également joué un rôle, notamment le très important arrêt « Vidéocolor » de la chambre sociale de la Cour de cassation qui a considéré que : « lorsqu'elle n'est pas liée à des difficultés économiques ou à des mutations technologiques, une réorganisation ne peut constituer un motif économique que si elle est effectuée pour sauvegarder la compétitivité du secteur d'activité ».

La notion de sauvegarde de la compétitivité a donc été introduite par cette jurisprudence. Mais si cette idée peut justifier un licenciement économique, l'entreprise doit cependant étayer son propos, expliquer le « danger réel » qui pèse sur sa compétitivité. Le gouvernement réfléchirait donc à intégrer ce principe jurisprudentiel de « sauvegarde de la compétitivité » dans le Code du travail, toujours pour sécuriser les entreprises. Reste à savoir jusqu'à quel point la notion de sauvegarde de la compétitivité pourrait être employée ? La jurisprudence est également abondante sur cette question.

Limiter le pouvoir du juge

Rappelons qu'il ne s'agit pour l'instant que de pistes de travail. Le projet de loi de Myriam El Khomri ne sera définitivement rendu public que le 9 mars. Mais une chose est certaine, si ces novations devenaient réalité, cela irait en grande partie dans le sens voulu par le patronat pour sécuriser les entreprises, notamment les TPE/PME. En effet, ces nouvelles règles limiteraient le

pouvoir d'interprétation du juge. Pour les plus grandes entreprises, les règles du licenciement collectif - notamment pour les licenciements collectifs nécessitant un plan social - ont été largement encadrées et renouvelées par la loi Sapin de juin 2013 sur la sécurisation de l'emploi.



V) Si le PS va mal, c'est un peu la faute de Hollande (selon Jean-Marie Le Guen)



Jean-Marie Le Guen fait son inventaire. © MARTIN BUREAU / AFP



Le Lab
lelab@europe1.fr

QUOI DE NEUF DOCTEUR - Jean-Marie Le Guen a un avis bien tranché sur l'évolution de la gauche française, et il compte bien le faire savoir. Le docteur Le Guen a livré son diagnostic sur l'état de santé du Parti socialiste dans les colonnes de L'Obs jeudi 11 février : "*La gauche est depuis longtemps en retard d'une rénovation nécessaire et profonde de son cadre politique.*"

Le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement évoque un "Parti socialiste qui a raté le coche du XXI^e siècle". Parmi les symptômes de cet échec, Jean-Marie Le Guen pointe notamment le Congrès de Dijon de 2003 où le "PS préfère alors inviter et acclamer Bernard Thibault de la CGT plutôt que François Chérèque de la CFDT, l'organisation qui était pourtant notre interlocutrice naturelle." Jean-Marie Le Guen

brocarde ce fameux Congrès du PS, qui avait confirmé François Hollande à la tête de l'appareil socialiste, comme "*une faute majeure*" et le début d'une "*congélation totale*" :

Ce fut une période de gel. D'abord parce que personne n'a osé faire l'analyse du bilan du gouvernement Jospin. Nous nous sommes contentés de la thèse de 'l'accident du 21 avril', une élimination au premier tour due à l'émiettement des candidatures de gauche. La faute majeure remonte au Congrès de Dijon, en 2003.

Jean-Marie Le Guen n'est pas tendre non plus avec François Hollande. D'après l'ancien député de Paris, non seulement *l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste a figé la gauche dans des idées passistes*, mais il aurait également été élu sur un malentendu :

François Hollande a été élu sur une ambiguïté de fond. Faute d'aggiornamento en temps voulu, la culture anti-capitaliste des années 70 a continué de perdurer à gauche. Derrière un catalogue de bonnes intentions, l'antisarkozysme a tenu lieu de programme.

Que le président de la République se rassure tout de suite, Jean-Marie Le Guen n'envisage pas d'autre candidature que celle du président sortant pour 2017 et *balaie la possibilité d'une primaire d'un revers de main* : "ce n'est ni un élément de dynamique électorale ni un outil pour favoriser le rassemblement au premier tour".

lelab.europe1.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Le sale dimanche de Saint-Valentin de Sarkozy

Soazig Quéméner

Un conseil national déserté par ses rivaux pour la primaire, le précieux Jean-Pierre Raffarin qui rejoint Alain Juppé, et Jean-François Copé candidat ! L'ex chef de l'Etat a passé une bien amère Saint-Valentin.



WITT/SIPA

Il est des dimanches où mieux vaudrait ne pas sortir de la couette. Surtout si l'on est un ancien président qui aspire plus que tout à le redevenir. Comme en ce jour froid et pluvieux de février. Nicolas Sarkozy a fini le conseil national de son parti Les Républicains quasiment tout seul. Les cadres venus de toute la France étaient bien là, porte de Versailles, mais ses principaux rivaux pour la primaire présidentielle s'étaient volatilisés. Ils n'avaient pas piscine, mais des excuses familiales. Absent pour cause de « Saint-Valentin » a même osé Bruno Le Maire, l'ancien ministre de l'Agriculture qui avait campé l'ancien président en homme d'Etat dans un livre. Mais ça, c'était avant. Avant que la droite ne se dote elle aussi d'un mode de désignation démocratique. Avant que les cordons et les tutelles ne volent en éclat. Alors quand Nicolas Sarkozy a délivré un discours sur la ligne du parti Les Républicains ce dimanche matin, personne parmi ses principaux concurrents ne s'est senti vraiment concerné.

Las, ce n'était que le début de la journée. Quelques heures plus tard, Jean-Pierre Raffarin annonçait son ralliement à Alain Juppé, le favori des sondages à qui ce très bon connaisseur de la Chine compte donner un coup de pouce pour l'international, et qu'il veut aussi aider à inventer

« des meetings d'un nouveau genre, plus collectifs », confiait le sénateur de la Vienne il y a une dizaine de jours en privé. Un atout considérable pour le maire de Bordeaux.

Après cet apéritif au goût amer, ne restait plus qu'à attendre la **déclaration de candidature à la primaire de Jean-François Copé**. Le député-maire de Meaux fait du rase-motte dans les sondages. Mais sa présence est l'assurance de voir l'affaire Bygmalion et donc le financement de la campagne 2012, placée au cœur du débat dans les mois qui viennent. Sans compter que l'ancien président de l'UMP braconne sur les terres électorales de l'ex-chef de l'Etat avec sa droite « décomplexée ». Sur France 2, Copé a envoyé ses premiers scuds. Il serait selon lui « hypocrite d'attendre pour se présenter », manière de tacler Sarkozy qui refuse toujours de se lancer officiellement dans la course. Puis à propos de Bygmalion : « Je ne me serais pas présenté si j'avais été mis en examen. » C'est encore l'ex de l'Elysée qu'il vise là : ce dernier est mis en examen pour « corruption active », « trafic d'influence actif » et « recel de violation du secret professionnel » dans l'affaire Azibert, dont l'enquête vient de s'achever.

Nicolas Sarkozy avait lui parlé quelques minutes auparavant sur le plateau de TF1. Devant Anne-Claire Coudray, l'ancien président a semblé en pilote automatique. Comme s'il attendait que cette pénible Saint-Valentin s'achève enfin...

Jean-François Copé candidat à la primaire : le retour de "l'homme choqué"

par Lopinion.fr

<http://dai.ly/x3s6jns>



VII) Cambadélis après la candidature de Copé: "Ce n'est plus une primaire, c'est une équipe de foot"

Rédaction Le HuffPost avec AFP

Cambadélis : "L'émiettement est à droite, la... par FranceInfo

<http://dai.ly/x3s6ugq>

Jean-Christophe Cambadélis préfère en rire. Le premier secrétaire du Parti socialiste a ironisé lundi 15 février sur le nombre de candidats à la primaire de la droite et du centre en vue de 2017, alors que tous, selon lui, ont le même programme: "une volonté de casser le modèle français"? "Ils sont sept, bientôt dix si ce n'est onze. Ce n'est plus une primaire, c'est une équipe de foot", a-t-il ironisé sur France Info.

A droite, "il n'y a pas de débat. Quand Nicolas Sarkozy veut faire un débat, ils (ses concurrents) ne sont pas là", a-t-il relevé après le Conseil national des Républicains ce week-end. Car "la droite pense avoir gagné le match", "ils pensent qu'il n'y a pas de présidentielle, celui qui sortira de la primaire pense qu'il sera président de la République. C'est pour cela qu'ils se précipitent tous".

"L'émiettement est à droite même si la fragmentation est à gauche"

Jean-François Copé a annoncé dimanche soir sa candidature à la primaire (20 et 27 novembre). Alain Juppé, François Fillon, Hervé Mariton, Frédéric Lefebvre, Jean-Frédéric Poisson et Nadine Morano se sont déjà déclarés, Nicolas Sarkozy, Bruno Le Maire et Nathalie Kosciusko-Morizet devraient en faire de même dans les prochaines semaines.

"Quand on voit le programme développé, proposé, parfois même caché, jamais sous la Ve République la droite n'a été aussi à droite". "Sur le modèle social, les problèmes de société, la fonction publique, il y a une volonté de casser le modèle qui est le modèle français", a estimé Jean-Christophe Cambadélis.

Quant à Alain Juppé, favori des sondages, il "veut faire une campagne au centre, on verra ce que cela donnera dans son électorat", a-t-il glissé. Pour le premier secrétaire du PS, "l'émiettement est à droite même si la fragmentation est à gauche". A savoir qu'"à droite, il y a une série de candidats sur la même orientation, et à gauche des désaccords entre les formations politiques".

huffingtonpost.fr

Pacte de responsabilité : Valls met la pression sur le Medef

lefigaro.fr, AFP, AP, Reuters Agences



Le premier ministre a déploré le maigre bilan du pacte de responsabilité et menacé de conditionner les aides allouées aux entreprises. De quoi s'attirer les foudres du Medef.

C'est un avertissement clair. Manuel Valls a jugé lundi que la mise en oeuvre du **pacte de responsabilité** n'était «pas satisfaisante» et exhorté le patronat à «assumer ses responsabilités», à l'issue d'une réunion de suivi avec les partenaires sociaux. Évoquant des engagements «pas respectés» et un «bilan pas satisfaisant», il a estimé qu'il fallait «que chacun prenne ses responsabilités et laisse la place au dialogue social».

«Nous respecterons l'engagement financier, mais les aides peuvent être conditionnées, réorientées», a encore dit Manuel Valls, tout en précisant qu'il ne s'agissait pas d'une «menace». Il a précisé qu'une nouvelle évaluation des effets du pacte de 41 milliards d'euros de baisse du coût du travail aura lieu «avant l'été».

Conditionner les aides aux entreprises accordées dans le cadre du pacte de responsabilité serait «une erreur majeure», a réagi Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président du Medef, à l'issue de cette réunion. «Ça serait une erreur majeure, ça serait remettre en question la confiance qui commence à renaître dans les chefs d'entreprises», a-t-il déclaré. «Évidemment, il ne faut pas conditionner, et si on conditionne on va remettre par terre tout ce qui a été fait depuis deux ans», a-t-il ajouté.

LE FIGARO.fr
économie

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue